

Séance du 29 Octobre 2012

Le vingt-neuf octobre deux mille douze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 23 octobre 2012

Date d'affichage : 06 novembre 2012

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel, DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

Etaient excusés : M. CORON Bruno (procuration Mme L'ORPHELIN) ;
Mme LEDOUX Malika (procuration M. DUFORT) ;
Melle LEVALLOIS Mireille (procuration M. PACARY) ;
M. LEMERRE Eugène (procuration M. DUPONT).

M. PATIN, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Suppression du Syndicat d'Incendie de Marigny

Mme le Maire donne lecture d'une lettre du préfet relative à la suppression du Syndicat d'Incendie de Marigny.

Ensuite, Mme le Maire se tourne vers les délégués, MM. LEROUXEL et BOURDON, afin de recueillir leurs informations à ce sujet. Ils répondent qu'ils ont une réunion par an et n'ont pas connaissance à ce jour du moindre détail sur ce projet ; il leur est donc difficile de préciser la position du Syndicat.

Dans le département, il existe très peu de syndicats d'incendie car, dans la majorité des cas, la compétence relève des communautés de communes.

En ce qui concerne le syndicat de Marigny, s'il est supprimé, sa gestion reviendra, soit à la communauté d'agglomération de Saint-Lô, soit au SDIS. Mme le Maire a contacté le capitaine des pompiers de Marigny ; ce dernier s'est dit surtout inquiet quant au devenir de l'amicale qui soutient les retraités (1500 € de subvention actuellement).

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande que Mme le Maire adresse un courrier au président du Syndicat d'Incendie de Marigny pour lui indiquer que sa décision interviendra lorsqu'il aura eu connaissance de l'avis des membres du syndicat.

II. Création d'un budget annexe « Hôtel Restaurant »

Mme le Maire fait part des motivations qui la conduisent à proposer la création d'un budget annexe pour la réhabilitation de l'hôtel restaurant.

Cette disposition permettrait d'avoir une lisibilité totale sur les montants des coûts et des subventions correspondant aux travaux engagés en les distinguant du budget général.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable unanime à cette proposition.

Création d'un budget annexe « Hôtel Restaurant » (visa 31/10/2012)

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que, pour suivre de façon plus précise les travaux de réhabilitation de l'Hôtel Restaurant et du logement adjacent, il serait opportun de créer un budget annexe.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création de ce budget annexe, à compter du 1^{er} janvier 2013.

III. Salle de sports

Mme le Maire présente un mail émanant de la secrétaire de la JSC dont le ton l'a surprise. Si les problèmes d'humidité récurrents ne sont effectivement pas résolus à ce jour, Mme le Maire rappelle néanmoins que le souhait de tous est évidemment que la salle (dont les coûts de fonctionnement sont conséquents) donne toute satisfaction à ses utilisateurs, les plus nombreux possibles. Elle rappelle la part de responsabilité que chacun doit exercer dans l'utilisation de la salle de sport, qu'elle devra fermer en cas de danger.

M. BOURGE fait part des nombreux points noirs qu'il a repérés. Construite en 1993, cette salle présente de nombreuses mal façons qui apparaissent seulement maintenant. Les conséquences risquent d'entraîner des dépenses très coûteuses.

M. DUFORT fait un rapide bilan des travaux qu'il a effectués dans l'urgence au niveau de la toiture et sur les solutions qu'il conviendrait d'y apporter.

Des devis vont être demandés concernant la réparation de la toiture.

Convention : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de convention d'utilisation de la salle de sports que soumet Mme le Maire.

La société de tir a fait une demande d'utilisation de la salle. Elle devra bien entendu, de son côté, trouver un moyen de s'adapter pour respecter les conditions de sécurité que son fonctionnement lui impose.

IV. Affaires diverses

Accessibilité : Mme le Maire a reçu les conclusions du diagnostic effectué pour rendre accessibles aux handicapés les locaux communaux qui reçoivent du public conformément à la loi dont l'application entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Le montant total de la facture s'élèverait à environ 50 000 euros.

Ces travaux pourraient être réalisés sur deux ans.

De l'avis général, il convient de se hâter lentement car, à ne pas en douter, les règles et la date d'exigibilité vont inévitablement changer d'ici à 2015. Néanmoins, quelques aménagements peuvent être mis en place dès l'an prochain.

Logement GOULOIS : pour l'instant, un seul ménage semble intéressé à ce jour.

Eglise : le chauffage est réparé.

La pièce défectueuse a été remplacée.

Le jour où la chaudière arrivera en fin de vie, son remplacement ne pourra pas se faire dans le clocher car il serait contraire aux principes de sécurité.

Horloge : elle est difficile à régler.

La fragilité due à son grand âge rend son fonctionnement souvent imprécis.

La ligne prévue au budget 2012 pour l'automatisation du système devra être assurément reportée.

Réverbères : un véhicule est venu percuter un candélabre et un bac à fleurs dans la nuit du 20 au 21 octobre, ce qui a occasionné des dégâts relativement importants.

M. Bourge rend compte de la réunion de l'AME (Agence Manche Energie) à laquelle il a assisté concernant l'évolution des éclairages publics, les économies d'énergie et les nouveaux produits sur le marché. Il s'avère que même si le système d'éclairage par led est plus économique, il est bon d'attendre encore un peu pour voir son évolution. En ce qui nous concerne, notre réseau est relativement récent, il est urgent de changer des prises de courant sur certains candélabres car elles ne sont plus aux normes et peuvent devenir dangereuses, un inventaire va en être fait.

Voirie : la commission est invitée à se réunir vendredi 2 novembre, à 11 heures.

Fleurissement : la commission fera l'inspection des massifs pour évaluer les plantations qui doivent être renouvelées, le samedi 10 novembre à 10 heures.

Le Bois Hébert : les Anglais qui avaient acquis la dernière parcelle vont la remettre en vente. Une réunion est prévue le 30 novembre pour la réalisation de la deuxième phase des travaux.

Agence Postale Communale : à l'unanimité, le conseil municipal décide que l'agence sera fermée le jeudi 8 novembre pour permettre à l'employée d'assister à une réunion de travail à Saint-Lô. A notre grande satisfaction, l'agence a enregistré une hausse de ses résultats de 50,80% entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2012.

Personnel communal : les contrats de travail de Mme Aurélie Deslandes et de M. Maxime PICOT seront renouvelés à leur échéance.

M. DUPONT demande où en est le projet de vente du terrain de la gare. Le bornage a été fait et M. BOURGE précise que l'acquéreur est en train d'établir ses plans avec son constructeur.

M. ALLIX s'étonne de la façon dont l'employé communal utilise le souffleur ; il fait remarquer que feuilles et déchets se trouvent évacués dans les creux.

M. BOURGE observe que ce n'est pas tout à fait le cas et qu'il faut bien tester quelle est la meilleure façon de procéder pour obtenir un résultat satisfaisant.

Le problème à résoudre, c'est surtout l'arasement des accotements.

M. LEROUXEL demande si un autre devis a été sollicité pour l'étude du terrassement du lotissement des Beaux Regards. Mme le Maire répond que non mais qu'elle ne s'oppose bien évidemment pas à ce qu'une estimation soit faite par l'entreprise Franck BELLIARD ainsi que le suggèrent quelques conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H 30.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	Le Secrétaire, Bernard PATIN
Pierre BOURGE	Henri DUPONT
Bruno CORON PP P. L'ORPHELIN	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT	Mireille LEVALLOIS PP M. PACARY
Erik DUFORT	Eugène LEMERRE PP H. DUPONT
Henri LEROUXEL	Pierrette L'ORPHELIN
Michel PACARY	Noël BOURDON
Malika LEDOUX PP E. DUFORT	

